

## **Les engagements des faiseurs de l'électrification**

*Au cœur de l'équipe de France de l'électrification, le SERCE porte les engagements concrets et ambitieux des entreprises du génie électrique et climatique.*

**Le 26 mai 2026 à l'Élysée, le SERCE – représentant 140 000 salariés du génie électrique et climatique et 25 milliards de chiffre d'affaires en France – a signé aux côtés de ses partenaires de la FIERE et de l'Equipe de France de l'Electrification deux Pactes avec l'État. Véritable trait d'union entre les ambitions nationales d'électrification et leur réalisation sur le terrain, le SERCE prend cet engagement historique qui confirme le rôle de la profession du génie électrique et climatique au service de l'économie française et de l'emploi.**

### **Nos promesses pour l'emploi et la formation au cœur des territoires**

Le gouvernement a fixé des objectifs ambitieux dans le cadre de la PPE 3 : passer la part de l'électricité de 27 % à 34 % en 2030, puis 38 % en 2035, et réduire la part des fossiles de 60 % à 40 % en 2030. Pour y répondre, les entreprises du SERCE, véritables « maîtres d'œuvre opérationnels » de l'électrification des usages, s'engagent concrètement si les trajectoires d'électrification sont tenues, sur la période 2026 - 2030 à :

- **Créer au minimum 12 000 emplois par an** sur l'ensemble du territoire national, pour accompagner la mise en œuvre des projets du Plan d'électrification.
- **Recruter 3 000 apprentis par an**, principalement dans les métiers techniques (du Bac au Bac+3), pour la transmission des savoir-faire dans ces métiers qui font notre souveraineté nationale.

Le SERCE, membre fondateur de la Filière Industrielle des Entreprises des Réseaux Électriques (FIERE) aux côtés d'Enedis, de RTE, du Gimelec et du Sycabel, s'engage également :

- À mettre en œuvre opérationnellement le déploiement des plans d'investissements, de l'ordre de **200 milliards d'euros jusqu'en 2040, pour maintenir, adapter et transformer le réseau ;**
- **A attirer et recruter les compétences nécessaires aux métiers de maîtrise et d'exécution** (chefs de chantier, conducteurs de travaux, monteurs de réseaux électriques...) **exercés par les entreprises de travaux électriques regroupées au sein du SERCE**, et à renforcer la formation, notamment par le biais du programme « Ecoles des Réseaux pour la Transition Énergétique ».

## Nos engagements pour électrifier les territoires

L'électrification est avant tout une **politique d'aménagement du territoire**. Les entreprises représentées par le SERCE assurent d'ores et déjà la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance des infrastructures électriques sur l'ensemble du territoire : réseaux de transport et de distribution d'électricité, caténaires et signalisation ferroviaire, bâtiments tertiaires, data centers, bornes de recharge pour véhicules électriques et poids lourds, sites industriels.

Partenaires historiques des collectivités, les entreprises du génie électrique et climatique leur proposent des solutions concrètes et accessibles dans tous ces domaines d'expertises, de quoi accélérer notamment l'électrification des « cent territoires pilotes » identifiés par le Gouvernement dans son Plan national.

*« Les pouvoirs publics font de l'électrification des usages une priorité nationale. Notre profession y prendra toute sa part, dans tous les territoires, en réalisant les projets d'électrification annoncés ce jour. Nous nous engageons sur des chiffres concrets – 12 000 emplois par an et 3 000 apprentis – parce que nous croyons en l'électrification comme moteur de croissance, de souveraineté énergétique et de création de valeur. » souligne **Jean de Vauxclairs, président du SERCE.***

### À propos du SERCE

Créé en 1922, le SERCE représente les entreprises de la transition énergétique et numérique (PME, ETI et grandes entreprises de la profession) réparties sur plus de 4000 sites en France. Elles emploient 140 000 salariés et représentent un chiffre d'affaires de 25,3 Mds€ en France (40 Mds€ à l'international). Elles interviennent dans les travaux et services liés aux installations industrielles et tertiaires, aux réseaux d'énergie électrique et aux systèmes d'information et de communication.

Membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) et de l'Union Française de l'Electricité (UFE), Membre fondateur de la FIERE (Filière Industrielle des Entreprises Réseaux d'Electricité) et de l'AIIRF (Alliance de l'Industrie et l'Ingénierie des Réseaux Ferroviaires) - Membre associé de la Fédération des Industries Electriques, Electroniques et Communication (FIEEC).

**Contact Presse SERCE** : Léa Truchetto | [truchetto@droitdevant.fr](mailto:truchetto@droitdevant.fr) | 06 03 18 42 67